

L'obtention du diplôme demeure déterminante dans l'insertion des apprentis

► En février 2019, sept mois après leur sortie d'un centre de formation d'apprentis, 73 % des jeunes ayant suivi des études de niveau CAP à BTS ont un emploi. Ce taux d'insertion est en hausse de 1 point par rapport à l'année précédente, soit un rythme plus faible que les quatre dernières années. Parmi les jeunes en emploi, un peu moins de la moitié travaille dans l'entreprise formatrice.

Quel que soit le niveau de formation, sortir du système éducatif après avoir obtenu le diplôme préparé demeure déterminant pour l'insertion des jeunes. L'écart des taux d'insertion selon ce critère est en moyenne de 15 points : 76 % des sortants diplômés sont en emploi contre 61 % des jeunes sortis en année terminale d'un cursus sans obtenir le diplôme.

Nathalie Marchal, DEPP-A1

► L'insertion professionnelle sept mois après la sortie d'une formation par apprentissage est en hausse de 1 point en 2019 par rapport à l'année précédente, avec 73 % de jeunes sortants en emploi en février 2019. Cette augmentation fait suite à trois années de fortes hausses consécutives, avec une évolution de plus de 11 points cumulés entre 2015 et 2018 ► **figure 1**, en lien avec une reprise de l'activité et de l'emploi sur cette période. Les jeunes qui ne sont pas en emploi sept mois après la

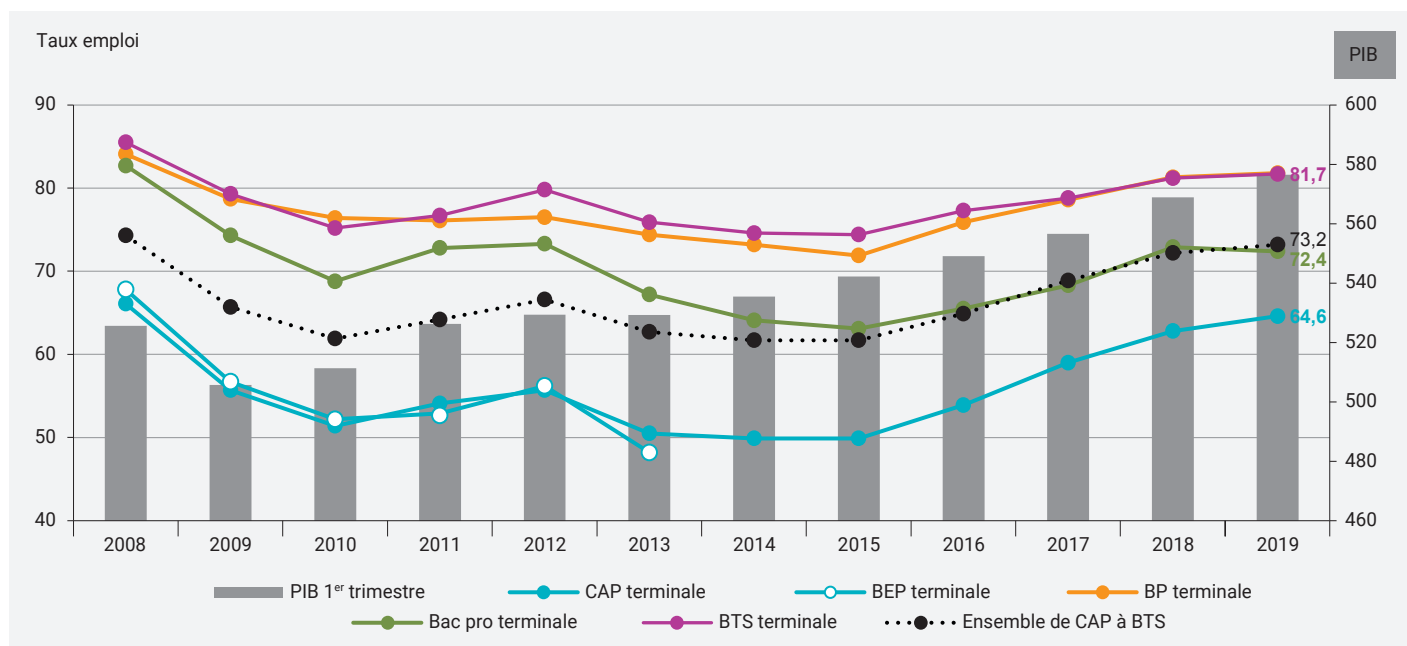
fin de leur formation en apprentissage sont majoritairement au chômage (19 %), quel que soit le niveau des études suivies ► **figure 2**. 7 % sont inactifs, et 1 % est en service civique.

Le diplôme reste toujours un atout pour trouver un emploi

Sur 100 sortants des classes terminales ne poursuivant pas d'études, 79 ont obtenu

le diplôme préparé. Obtenir son diplôme augmente, à tous les niveaux de formation, la probabilité de s'insérer professionnellement, avec un avantage de 15 points sur le taux d'emploi sept mois après la sortie : 76 % des apprentis ayant obtenu le diplôme préparé sont en emploi contre 61 % dans le cas contraire. L'écart est particulièrement important pour les apprentis sortant de classe terminale de CAP : leur taux d'emploi est de 69 % s'ils ont obtenu leur diplôme, contre 47 % sinon. L'écart des

► 1 Évolution du taux d'emploi à sept mois par classes de sortie (en %) et PIB (en milliards d'euros)



Taux d'emploi : nombre pondéré de sortants de lycée qui se déclarent en emploi divisé par le nombre total de sortants (qu'ils soient en emploi, au chômage, inactifs ou en service civique). L'emploi regroupe les EDI, EDD, intérim, contrats de professionnalisation, et autres contrats aidés.

Lecture : en 2019, le PIB du 1^{er} trimestre était de 577 milliards d'euros (bâton gris, échelle de droite) et le taux d'emploi des jeunes apprentis sortants d'une classe terminale de BTS de 81,7 % (courbe rose, échelle de gauche).

Champ : France métropolitaine + DOM hors Guadeloupe (y compris Mayotte depuis 2013). Sortants d'une année terminale de formation en CFA (hors niveaux I et II), interrogés sept mois après la fin des études.

Source Taux d'emploi : MENJ-DEPP, enquêtes IPA 2008 à 2019.

Source PIB : Insee, Comptes nationaux, base 2014 (en milliards d'euros).

► 2 Situation au 1^{er} février 2019 des sortants de CFA selon la classe de sortie (en %)

	Diplôme obtenu ¹	En emploi	Au chômage	Inactifs ²	Service civique	Répartition en structure (du CAP au BTS)	Répartition en structure (sur l'ensemble)
CAP terminale	Oui (79,1 %)	69,3	23,1	6,8	0,8	33,7 %	24,1 %
	Non (20,9 %)	47,1	40,3	11,3	1,3	8,9 %	6,4 %
BP terminale	Oui (81,4 %)	84,3	9,7	5,7	0,3	15,5 %	11,1 %
	Non (18,6 %)	71,0	19,9	7,9	1,2	3,5 %	2,5 %
Bac pro terminale	Oui (81,6 %)	74,6	17,4	7,3	0,7	11,4 %	8,2 %
	Non (18,4 %)	63,0	28,8	7,6	0,6	2,6 %	1,8 %
BTS terminale	Oui (76,5 %)	83,8	9,6	6,1	0,5	18,7 %	13,4 %
	Non (23,5 %)	75,0	17,3	7,1	0,6	5,7 %	4,1 %
Ensemble de CAP à BTS	Oui (79,2 %)	76,4	16,5	6,5	0,6	79,2 %	56,8 %
	Non (20,8 %)	60,9	29,0	9,1	1,0	20,8 %	14,9 %
	Ensemble	73,2	19,1	7,0	0,7	100,0 %	71,6 %
<i>Rappel au 1^{er} février 2018</i>		72,2	20,3	6,8	0,7	100,0 %	73,5 %
Diplômes de niveaux I et II	Oui (93,3 %)	81,2	12,6	4,7	1,5		26,5 %
	Non (6,7 %)	73,4	19,0	7,1	0,5		1,9 %

1. Cet indicateur n'est pas un taux de réussite dans la mesure où il ne se rapporte qu'aux sortants et non pas à l'ensemble des inscrits aux examens.

2. Inactifs : jeunes sortants de lycée qui sont soit en stage, ou sans emploi et n'en recherchant pas. Les sortants sont les jeunes qui ne poursuivent pas d'études.

Lecture : au 1^{er} février 2019, 69,3 % des sortants diplômés du CAP sont en emploi. 79,1 % des sortants d'une classe terminale de CAP ont obtenu leur diplôme (chiffres entre parenthèses).

Champ : France métropolitaine + DOM. Sortants d'une année terminale de formation en CFA, interrogés sept mois après la fin des études.

Source : MENJ-DEPP, enquête IPA 2019.

Réf. : Note d'Information, n° 20.03. © DEPP

taux d'emplois entre diplômés et non-diplômés d'une même classe de sortie se réduit dans les niveaux d'études plus élevés. Toutefois, l'effet de l'obtention du diplôme est majeur : les apprentis qui sortent directement à l'issue d'un CAP en ayant obtenu leur diplôme sont notamment plus souvent en emploi que les apprentis qui ont poursuivi en baccalauréat professionnel mais qui sortent sur un échec à cet examen final (69 % contre 63 %).

Le dernier diplôme obtenu n'est pas toujours le plus élevé

La majorité des sortants possède au moins un diplôme, parfois plusieurs. Dans ce cas, le dernier diplôme est en général le plus élevé, mais 21 % des sortants des classes terminales de niveau CAP déclarent déjà détenir un diplôme de niveau plus élevé (un baccalauréat professionnel pour 10 % d'entre eux, un baccalauréat général ou technologique pour 5 %, un brevet professionnel pour 2,5 %, et un BTS ou plus pour 3 %). Ce sont souvent des sortants de cursus de CAP en un an ou de mentions complémentaires de niveau V.

De même, 42 % des sortants de brevet professionnel (BP) ont déjà un diplôme au moins équivalent au baccalauréat, qu'il s'agisse d'un baccalauréat général ou technologique, ou d'un brevet de technicien (20 %), d'un

baccalauréat professionnel (15 %) ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur (7 %). En effet, le BP est un diplôme national de niveau IV qui atteste l'acquisition d'une haute qualification professionnelle dans l'exercice d'une activité professionnelle définie. Les sortants du niveau IV en apprentissage viennent plus souvent d'un BP que d'un baccalauréat professionnel. Le taux d'emploi à l'issue d'un BP est parmi les meilleurs : 84 % pour les sortants diplômés, soit 9 points de plus que pour les sortants diplômés du baccalauréat professionnel.

L'emploi des apprentis correspond majoritairement à la formation suivie

En moyenne, 83 % des jeunes en emploi déclarent que celui-ci correspond à leur niveau de formation, du CAP au BTS. C'est au niveau du brevet professionnel que la correspondance est la plus forte. En général, les sortants diplômés ressentent cette adéquation plus souvent que ceux qui n'ont pas obtenu le diplôme en fin d'année (près de 20 points d'écart). Dans le supérieur long, cette appréciation rassemble 89 % des déclarations des diplômés. De la même manière, 81 % des jeunes sortant du secondaire estiment que leur emploi correspond à la spécialité étudiée. C'est le cas de 88 % des jeunes diplômés de niveau I et II.

43 % des jeunes en emploi travaillent dans l'entreprise où ils ont fait leur apprentissage

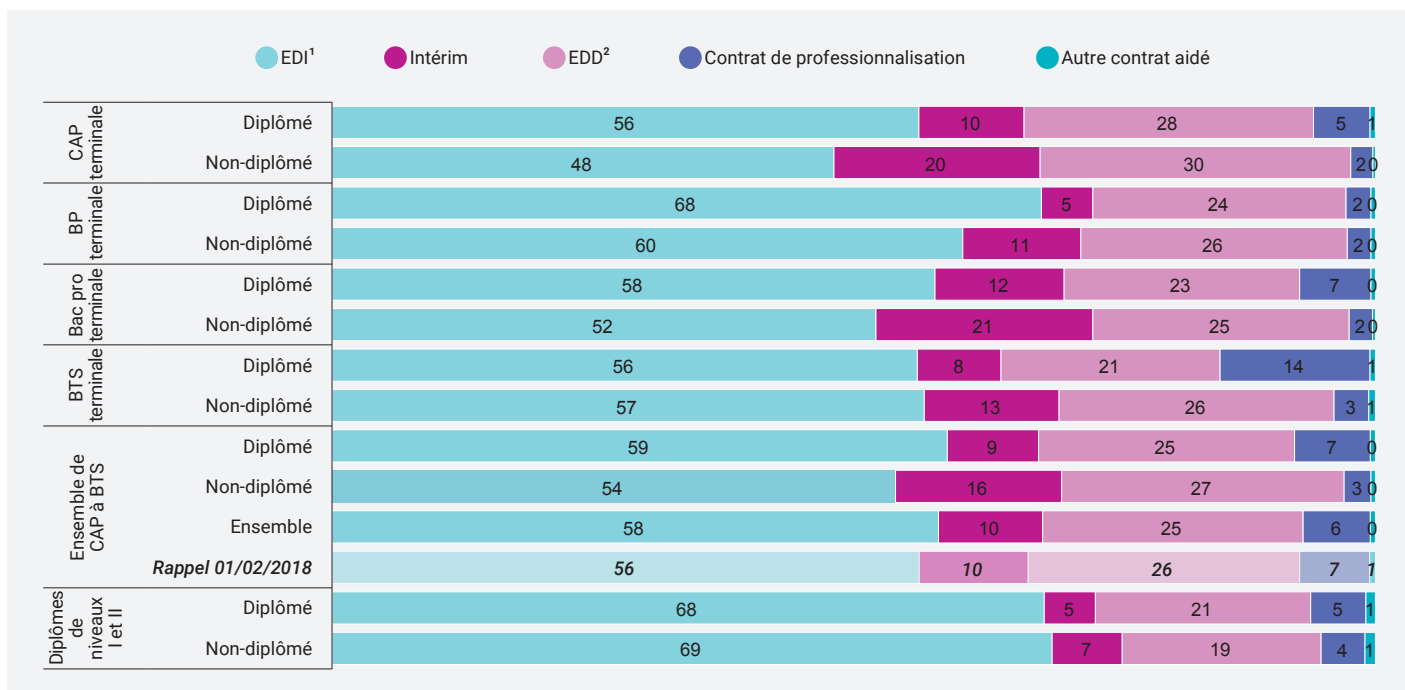
Deux ex-apprentis en emploi sur cinq travaillent dans l'entreprise formatrice. Les sortants qui ont obtenu le diplôme sont plus souvent dans ce cas que les non-diplômés (45 % contre 33 %, jusqu'au BTS), l'écart entre diplômés et non-diplômés se réduisant dans les niveaux de formation plus élevés.

Lorsqu'ils travaillent, plus de la moitié des anciens apprentis sont en emploi à durée indéterminée (EDI 58 %, + 2 points par rapport à 2018) ► **figure 3**. Les emplois à durée déterminée (EDD) concernent 25 % de cette population, l'intérim 10 %, le contrat de professionnalisation 7 % en moyenne. Les non-diplômés sont plus souvent intérimaires que les diplômés (16 % contre 9 %). Les diplômés de BTS enchaînent, plus souvent que les autres jeunes, un contrat de professionnalisation suite à leur apprentissage (14 %).

Des différences structurelles d'insertion entre les filles et les garçons

Le taux d'emploi des filles est de 70 %, celui des garçons est supérieur de 5 points ► **figure 4**. Les garçons sont plus nombreux en général

► 3 Répartition des types de contrats parmi les lycéens en emploi au 1^{er} février 2018, selon la classe de sortie (en %)



1. EDI : emploi à durée indéterminée : CDI, fonctionnaire, engagé dans l'armée, travaillant à son compte.

2. EDD : emploi à durée déterminée : CDD, aide familial.

Lecture : au 1^{er} février 2019, parmi les sortants de CFA en emploi, 56 % des diplômés de CAP sont en emploi à durée indéterminée (EDI).

Champ : France métropolitaine + DOM. Sortants d'une année terminale de formation en CFA, interrogés sept mois après la fin des études.

Source : MENJ-DEPP, enquête IPA 2019.

Réf. : Note d'Information, n° 20.03. © DEPP

► 4 Taux d'emploi au 1^{er} février 2019 par secteurs de formation selon le sexe et la classe de sortie (en %)

	Ensemble				Garçons		Filles	
	Garçons	Filles	Production	Services	Production	Services	Production	Services
CAP terminale	67,1	58,4	65,9	61,6	67,0	67,8	58,9	58,2
BP terminale	83,3	80,0	84,7	79,0	85,6	74,9	79,1	80,2
Bac pro terminale	76,5	60,6	78,1	60,7	79,6	62,3	63,7	59,5
BTS terminale	83,8	78,3	86,3	78,0	87,2	77,8	79,1	78,2
Ensemble de CAP à BTS	74,9	69,7	74,6	71,1	75,7	72,0	66,5	70,5
<i>Rappel au 1^{er} février 2018</i>	73,4	69,6	72,9	71,1	73,8	72,2	66,0	70,5
Diplômes de niveaux I et II	81,5	79,9	83,9	79,4	84,1	79,7	83,3	79,1

Lecture : au 1^{er} février 2019, 67,1 % des garçons sortant d'une terminale de CAP sont en emploi.

Champ : France métropolitaine + DOM. Sortants d'une année terminale de formation en CFA interrogés sept mois après la fin des études. Les formations générales sont incluses dans les services.

Source : MENJ-DEPP, enquête IPA 2019.

Réf. : Note d'Information, n° 20.03. © DEPP

dans les formations en apprentissage, et en particulier dans le secteur de la production qui enregistre un taux d'emploi supérieur à celui des formations dans les services (75 % contre 71 %). À tous les niveaux, les garçons s'insèrent mieux que les filles, mis à part les sortants de brevet professionnel des services (+ 5 points en faveur des filles).

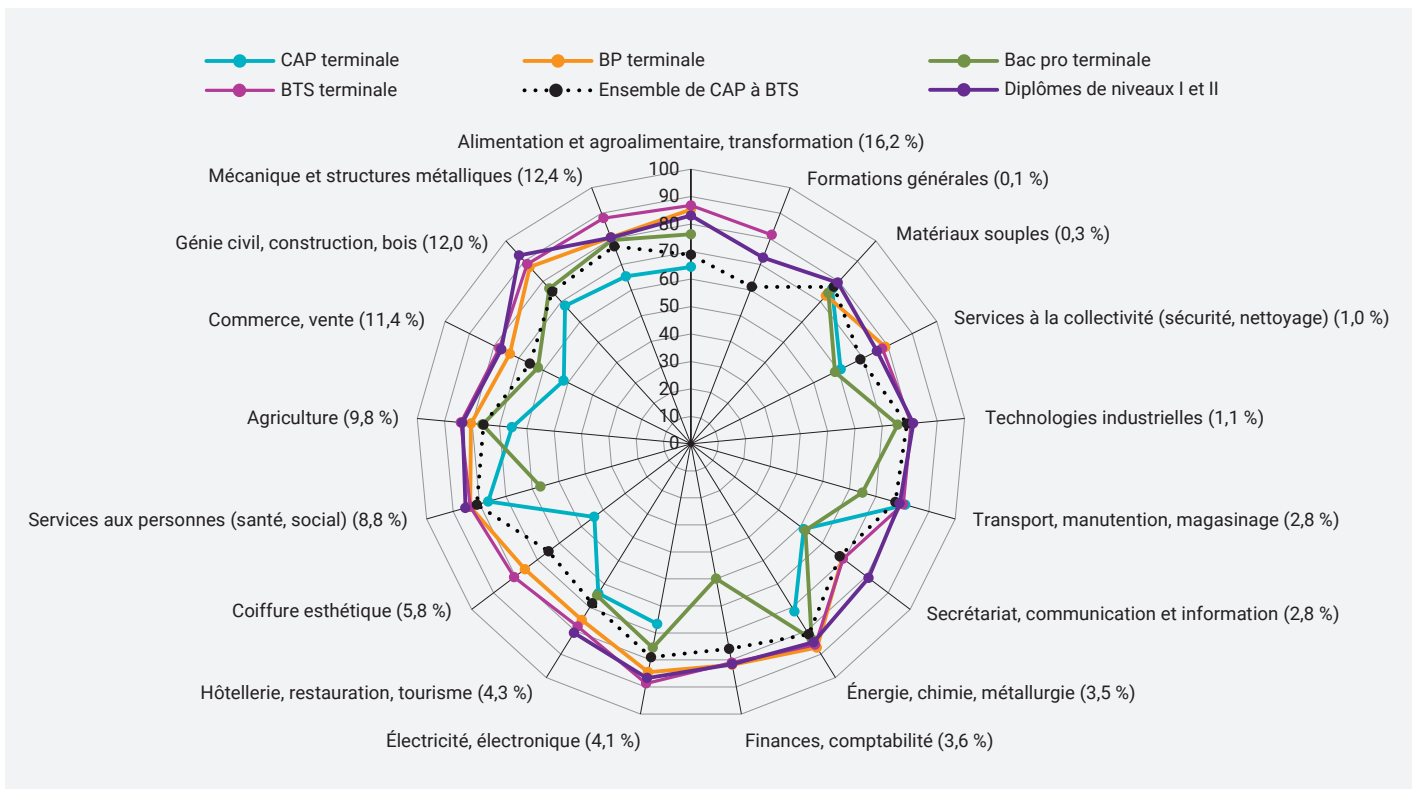
Le temps partiel concerne beaucoup plus les jeunes femmes que les jeunes hommes sortant d'apprentissage à tous les niveaux.

Pour les jeunes sortants de CAP jusqu'au BTS, la moyenne est de 15 % pour les filles contre 6 % pour les garçons (**voir « Pour en savoir plus » - figure 5**). Plus le niveau de sortie est élevé, moins les jeunes sont à temps partiel. Au niveau du CAP, 22 % des filles sont dans ce cas, contre 8 % des garçons. Il n'y a plus que sept points d'écart au niveau du BTS (11 % contre 5 %). Aux niveaux I et II, le temps partiel est nettement moins fréquent aussi bien pour les filles que pour les garçons (respectivement 3 % et 2 %).

L'importance de la spécialité préparée

L'insertion professionnelle varie selon le niveau de diplôme préparé, mais aussi avec la spécialité de formation ► **figure 6**. Pour un jeune apprenti sortant de niveau CAP, le taux d'emploi varie de 44 % dans la « coiffure-esthétique » à 81 % dans le « transport-manutention-magasinerie » et 77 % dans les « services aux personnes. En baccalauréat professionnel, la variabilité du

► 6 Taux d'emploi au 1^{er} février 2019 selon les spécialités regroupées et la classe de sortie, et poids des spécialités (en %)



Lecture : au 1^{er} février 2019, 64,4 % des sortants d'une terminale de CAP dans la spécialité « alimentation et agroalimentaire, transformation » sont en emploi. Cette spécialité rassemble 16,2 % des effectifs de sortants du CAP au BTS (chiffres entre parenthèses).

Champ : France métropolitaine + DOM. Sortants d'une année terminale de formation en CFA interrogés sept mois après la fin des études.

Source : MENJ-DEPP, enquête IPA 2019.

Réf. : Note d'Information, n° 20.03. © DEPP

taux d'emploi est de même ampleur avec 50 % d'emploi en sortant des formations « finances-comptabilité » jusqu'à 84 % pour l'« énergie-chimie-métallurgie ». En BTS, ce sont les formations « électricité-électronique », « génie civil-construction-bois », et « mécanique et structures métalliques » qui offrent les meilleurs débouchés (plus de 88 % de taux d'emploi à sept mois).

Le permis de conduire et une orientation choisie favorisent l'insertion

Lorsque les jeunes détiennent le permis de conduire, ils sont plus souvent en emploi que dans le cas contraire : 80 % contre 52 % en

moyenne du CAP au BTS (voir « Pour en savoir plus » - figure 7). L'écart est particulièrement fort pour les apprentis sortant d'un CAP (75 % contre 49 %) et plus modéré dans les niveaux supérieurs. Plus des trois quarts des jeunes sortants du CAP au BTS détiennent le permis de conduire, mais ils sont moins nombreux dans ce cas au niveau du CAP (61 %).

Le sentiment d'une orientation pleinement choisie entraîne une plus grande réussite dans l'insertion professionnelle. Ainsi, pour les jeunes qui déclarent, a posteriori, que l'orientation suivie correspondait à ce qu'ils voulaient faire, le taux d'emploi est plus élevé : 75 % contre 57 % des sortants de CAP au BTS pour qui l'orientation ne correspondait pas (voir « Pour en savoir plus » - figure 8). ■

POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'Information 20.03 est en ligne sur education.gouv.fr/statistiques

Pour accéder aux figures 5, 7, 8, aux encadrés « Sources » et « Définitions » ou à des informations complémentaires, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format XLS ».